

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 426 30 avril 1938

n° 426 30

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 avril 1938

Numéro JO

n° 497 du 30/04/1938

Date du numéro

30 avril 1938

TEXTE INTÉGRAL

La Compagnie maritime de l'Afrique-Orientale est autorisée à installer deux grues d'une tonne sur les nouveaux terre-pleins (grues Besnard).